

DEC212191DR05

Décision portant délégation de signature à M. Éric Migevant, adjoint au délégué régional, à Mme Christelle Le Moullec, responsable du service partenariat et valorisation, à Mme Béatrice Jeanmichel, responsable du service des affaires générales, à Mme Nathalie Royer, responsable du service des ressources humaines, à M. Pascal Simier, responsable du service logistique et technique, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavalier, délégué régional de la délégation Ile-de-France Meudon

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant M. Philippe Cavalier, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Meudon ;

Vu la décision DEC212054DAJ du 4 juin 2021 nommant M. Éric Migevant, aux fonctions d'adjoint au délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Meudon à compter du 1^{er} juillet 2021 ;

Vu la décision n° DEC110220DR05 du 17 janvier 2011 nommant Mme Christelle Le Moullec, aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Ile-de-France Meudon ;

Vu la décision n° DEC151078DR05 du 20 avril 2015 nommant Mme Béatrice Jeanmichel, aux fonctions de responsable du service des affaires générales de la délégation Ile-de-France Meudon ;

Vu la décision n° DEC183273DR05 du 18 décembre 2018 nommant M. Pascal Simier, aux fonctions de responsable du service logistique et technique de la délégation Ile-de-France Meudon ;

Vu la décision n° DEC201016DR05 du 12 mai 2020 nommant Mme Nathalie Royer, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Meudon ;

DECIDE :



Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Meudon, délégation est donnée à M. Éric Migevant, adjoint au délégué régional, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Meudon, et de M. Éric Migevant, adjoint au délégué régional, délégation est donnée à :

- Mme Christelle Le Moullec, responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,
- Mme Béatrice Jeanmichel, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,
- M. Pascal Simier, responsable du service logistique et technique, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,
- Mme Nathalie Royer, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier.

Article 3

Les décisions n° DEC180581DR05 du 5 février 2018, n° DEC200838DR05 du 2 mars 2020, n° DEC201034DR05 du 19 mai 2020 sont abrogées.

Article 4

La présente décision prend effet au 1^{er} juillet 2021.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 9 juin 2021

Le délégué régional
Philippe Cavelier

